

## **LETTRE PAROISSIALE - AVRIL 2026**

- **Echos du conseil presbytéral**

Le conseil presbytéral s'est réuni le 19 mars à 19h au temple de Tarbes pour un conseil assez léger. Linda présidait la séance. Sa méditation reprenait un texte de courtoisie au volant, nous incitant à une courtoisie au volant de notre vie.

Après l'approbation du PV du 12 février, Agnès de Tienda est venu nous parler du Projet Eglise Verte, qui a fait l'objet d'une présentation à une journée consistoriale. A Tarbes le projet est résolument œcuménique. Le CP proposera une exposition à Bagnères en juin et réfléchit à une animation pour la fête de la paroisse. Le CP a ensuite travaillé sur les dossiers en cours, la préparation de l'AG, les travaux de terrasse du temple.

Date prochain CP : 16/4/26 Présidence : Emmanuelle - Tél. permanence Diane Fourel

Jean Dacunha sera accueilli au titre du groupe ' Partage Biblique '.

- **Activités d'Église**

### **Retour sur l'AG du 22 mars**

Les membres de l'association culturelle de l'Eglise Protestante Unie de France en Hautes-Pyrénées (EPUdF 65) régulièrement convoqués par le Conseil Pastoral, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, conformément aux statuts, le 21 Mars 2026 au temple, 30ter Avenue du Régiment de Bigorre à Tarbes. Après émargement, il est constaté 35 votants (dont 8 pouvoirs et 27 présents) - Majorité à 18 votes. En préambule le président du conseil presbytéral lit la déclaration de foi de l'Eglise Protestante Unie de France.

Délibération 1 : Election du bureau par acclamation, Le bureau de l'AG est élu. Président : Rémi CABANAC  
Emargement : Jean-Louis Revial, Nadine Revial Questeurs : Pierre et Diane WAGNER-FOUREL, Secrétaire : Claude OSDOIT

Délibération 2 : Approbation du PV de l'AG du 16 mars 2025. Le PV de l'AG 2025 en l'état est voté à 34 voix pour, 1 abstention.

Délibération 3 : Rapport moral 2025 : Lecture du rapport moral du président du conseil presbytéral, Rémi CABANAC.

Délibération 4 : Rapport d'activité 2025 : Le rapport d'activité Le Lien 2025 - auquel a été ajouté le rapport de l'entraide protestante, omis lors de l'envoi initial du Lien 2025 - n'appelle pas de remarques de la part de l'assemblée. Le comptoir de l'Église pourrait utilement être intégré dans le cadre de la vie de l'église. Baptême, mariages et enterrements : Il serait utile de citer les noms dans les différentes rubriques du Lien, après accord des familles.

Délibération 5 : Modification des statuts : Proposition d'un Ajout / Modification à la fin de l'article 9 des statuts : 9.5 Un des deux représentants de la paroisse aux synodes pourra être discerné en dehors du CP à titre exceptionnel. Le représentant et la durée de son mandat seront entérinés par délibération du CP. Cette modification devra être validée aux niveaux régional et national (Article 11 des statuts), et mis en œuvre sous réserve de leurs accords respectifs. Il est rappelé que, conformément aux statuts de l'église, deux représentants de la paroisse doivent assister réglementairement au synode régional (Généralement le pasteur et un membre du CP). A ce jour, et en l'absence de pasteur, ce sera un membre du CP élu (Linda) et une personne discernée, membre de l'association culturelle. Vote : 35 voix pour. Information : Proposition d'un CP dimensionné à 7 membres, lors du prochain renouvellement de celui-ci en 2028. Un vote sera soumis en AG à cette date.

Délibération 6 : Rapport financier 2025 : Les comptes ont été régulièrement révisés par Bénédicte RAETZ, et lus devant l'AG. La trésorière fait son compte-rendu des résultats. L'année finit avec un positif de 2094,01€, La contribution régionale de 27500 € a été réglée à 100%. Merci à tous et à la trésorière pour la gestion comptable de notre église.

6.1 Vote des comptes : L'AG approuve-t-elle les résultats 2025? 35 voix pour, 0 contre

6.2 Vote sur l'affectation de 2 094,01 € à la réserve générale 35 voix pour, 0 contre

La trésorière présente le budget prévisionnel 2026, répond aux questions de l'assemblée sur les hypothèses retenues. 2 observations principales sont exprimées, concernant le volet Dépenses du budget prévisionnel 2026 : Au titre de la nomination éventuelle d'un pasteur (Les pasteurs sont nommés à/c de juillet) : Ajouter des dépenses au titre du véhicule et logement du pasteur (Assurance et entretien), prévoir un salaire du pasteur à compter du 01/07/2026 Au titre du synode régional : prévoir l'inscription et le défraiement pour deux personnes.

La trésorière modifiera en conséquence le volet Recettes du budget prévisionnel, pour présenter un projet de budget 2026 en équilibre.

6.3 vote du budget prévisionnel 2026 : L'AG approuve-t-elle le budget prévisionnel 2026 ainsi amendé ? 34 voix pour, 1 vote non exprimé suite à départ de l'AG.

D'autres observations sont exprimées, concernant notamment : une proposition à la Région des modalités de révision des comptes, la prise en compte des dépenses de déplacements faites par les membres de l'association, dont les remboursements ne sont pas sollicités par ces mêmes membres, il est pourtant utile de les valoriser dans les comptes. La sollicitation à la Région de l'enveloppe qui peut être octroyée à l'association pour l'équipement en livres, notamment pour les prédicateurs.

Revivifier la commission immobilière de notre église, dans le but de chercher en particulier des subventions, en lien avec ATPBB s'agissant du temple de Bagnères-de-Bigorre.

Interrogation sur l'opportunité à maintenir une réserve immobilière, en sus de la réserve générale, Quid des modalités de partage des dépenses de chauffage entre l'EPUDF 65 et l'ATPBB ?

Délibération 7 : Temple de Cauterets : Dans le cadre du déclassement- reclassement en cours (de lieu cultuel à salle de réunion, pour des raisons administratives ) de la salle André et Mireille Lafuste du temple de Cauterets, positionnement de l'assemblée sur l'opportunité toutefois à maintenir la potentialité d'une utilisation ponctuelle culturelle du bâtiment. L'Assemblée Générale propose plutôt de maintenir la fonction culturelle de la salle Lafuste.

Vote de l'AG pour le maintien de la fonction culturelle de la salle Lafuste à Cauterets. 33 voix pour, 2 votes non exprimés suite à départ de l'AG. Le CP retiendra donc cette décision dans le cadre de la révision de la convention avec les UCJG.

Délibération 8 : Election d'un membre CP sur un poste laissé vacant, François Olivier MANSON est proposé pour rejoindre le CP, pour un mandat de deux années, en remplacement de Gérard SEEL, démissionnaire. Vote : 32 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention. François Olivier MANSON est élu membre du conseil presbytéral.

Clôture à 12H30 de l'assemblée générale par une bénédiction du président de l'assemblée.

### **L'entraide protestante**

Jacob M'Bomba et le pasteur Stéphane Rémy ont représenté l'Entraide Consistoriale à Bayonne lors de la journée spéciale entraide avec Haïti et Madagascar, dimanche 29 mars. Bien que les services de l'Entraide soient destinés principalement à des bénéficiaires sur les Pyrénées-Atlantiques, les



Hautes-Pyrénées et les Landes, des actions humanitaires sont aussi entreprises. Voici un compte rendu sommaire.

## 1°) HAÏTI

Le pasteur Julien Cofinet, directeur de la Fondation La Cause, et Karnelia Rakotobe ont été invités à Bayonne par Jocelyne Michel, présidente de l'Association Protestante d'Entraide. La situation à Haïti a été au centre des préoccupations. Une visio-conférence a été établie avec Christon St Fort, Directeur exécutif de la Fédération des Ecoles Protestantes d'Haïti qui fédère plus de 3000 écoles. La FEPH a été créée en 1986 et apporte une aide éducative et financière.

Haïti, est un pays meurtri par des décennies de crise, fait aujourd'hui face à une situation désastreuse, une crise humanitaire d'une ampleur inouïe. Les racines de ce cataclysme se trouvent dans une série de facteurs historiques, politiques et économiques qui ont fragilisé l'État et laissé les Haïtiens dans une lutte quotidienne pour survivre. La sécurité est un luxe dans ce pays où les gouvernements fragiles se succèdent sans parvenir à garantir les services de base. Pire encore, l'emprise croissante des gangs armés sur les zones urbaines aggrave cette instabilité. Les citoyens se retrouvent pris au piège d'une violence inouïe, sans recours.

Les déplacements de population et l'instabilité ne permettent pas de mettre en place un parrainage individualisé. En revanche, La Cause se réjouit du partenariat solide avec Christon St Fort qui bénéficie de relations étroites avec le gouvernement et les partenaires internationaux. Son réseau auprès des différentes structures scolaires lui permet d'apporter l'aide financière là où elle sera utile. Pour étudier, une bonne nutrition est nécessaire et c'est la raison pour laquelle le soutien aux cantines est indispensable. Il faut compter environ 30€/mois pour faire manger un enfant.

## 2°) MADAGASCAR

Karnelia Rakotobe, responsable du parrainage au sein de La Cause, raconte que les onze partenaires malgaches ont été touchés à la fois sur les plans sécuritaire et éducatif. Depuis la fin septembre, la fondation La Cause suit de près la crise politique et sociale qui secoue Madagascar. Et pour cause : cette organisation protestante soutient, grâce à un important système de parrainage, onze structures locales dédiées à l'enfance, qui assurent les besoins fondamentaux des jeunes accompagnés sur place. Parmi elles, la cantine scolaire La Promesse, qui permet chaque jour à 127 enfants de recevoir un repas, ou encore le centre Akany Fialofana Tangaina — littéralement « Foyer et refuge de Tangaina » —, un orphelinat au service des enfants les plus démunis et vulnérables. Une forte insécurité Selon Karnelia Rakotobe, responsable du parrainage au sein de La Cause, c'est d'abord sur le plan sécuritaire que ces structures sont touchées par la crise. « Les lieux d'accueil, comme les orphelinats situés près d'Antananarivo, la capitale, ressentent une forte insécurité, en raison des manifestations parfois violentes, mais aussi des pillages...

## CONCLUSION

Nous vous espérons nombreux à venir à Orthez, ce samedi 18 avril, à 10h, pour l'assemblée générale ordinaire de l'Entraide Consistoriale. Votre soutien est précieux et nous vous détaillerons, à cette occasion, toutes nos actions.

**120 ans de l'Entraide Protestante**  
1906 - 2026

**SAMEDI**  
**18 AVRIL**  
**2026**

Gilles Vignon, délégué régional Sud-Ouest de la FEP en visite à Tarbes

**Assemblée Générale**  
à 10h à Orthez, place de la Poustelle

L'association d'Entraide Protestante des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées et des Landes soutient les entraides locales et agit au sein des paroisses qui n'en ont pas. L'Évangile nous engage à soutenir les personnes précaires et fragilisées par des difficultés ponctuelles.

**Ordre du jour**

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Vision d'avenir
- Parrainage
- Renforcement du Bénévolat

- **A préparer ...**

**(Rappel) Voyage au désert**

Jean-Paul Destandau (dejipe@live.fr) demande à tous les paroissiens du sud-ouest de le contacter rapidement s'ils veulent participer au traditionnel voyage vers Mialet en septembre 2026.

**Formation à la prédication les samedis 14h-18h :**

- **Samedi 25 avril :** « améliorer la prise de parole », Agnès de Tienda (Orthez)
- **Samedi 30 mai :** « Les obsèques » Pasteure Marie-Françoise Vialard (Orthez)

S'inscrire auprès de Rémi Cabanac.

- **Nouvelles des familles**

L'Évangile de la résurrection a été annoncé auprès des familles endeuillées de notre paroisse.

- La famille Marty-Boutik a été endeuillé par le décès du frère de Françoise.

Nous portons Françoise, Laurent et toute la famille dans la prière et les assurons de tout notre soutien fraternel en Christ.

- **Calendrier (*italique = hors les murs*), toutes les activités sont au temple de Tarbes (sauf indiqué)**

<u>AVRIL 2026</u>	<u>MAI 2026</u>
<b>Mercredi 1er avril 20h30 :</b> Partage biblique	<b>Dimanche 3 mai 10h30 :</b> Culte (sainte cène)
<b>Mercredi 3 avril 18h30 :</b> culte vendredi saint	<b>Week-end 9-10 mai :</b> <i>Journée de l'eau et moulins (Bagnères-de-Bigorre)</i>
<b>Dimanche 5 avril 10h30 :</b> Culte de Pâques (sainte cène)	<b>Dimanche 10 mai 10h30 :</b> Culte à Bagnères
<b>Mercredi 8 avril 19h :</b> Réunion de prière	<b>Dimanche 10 mai 10h30 :</b> Culte à Tarbes
<b>Dimanche 12 avril 10h30 :</b> Culte	<b>Mercredi 13 mai 19h :</b> Réunion de prière
<b>Jeuudi 16 avril 19h :</b> Conseil presbytéral	<b>Dimanche 17 mai 10h30 :</b> Culte
<b>Samedi 18 avril 10h :</b> <i>entraide protestante (Orthez)</i>	<b>Jeuudi 21 mai 19h :</b> Conseil presbytéral
<b>Dimanche 19 avril 10h30 :</b> Culte	<b>Samedi 25 mai 14-18h :</b> <i>formation à la prédication (Orthez)</i>
<b>Mercredi 22 avril 19h :</b> Réunion de prière	<b>Dimanche 24 mai 10h30 :</b> Culte à Bagnères
<b>Samedi 25 avril 14-18h :</b> <i>formation à la prédication (Orthez)</i>	<b>Dimanche 24 mai 10h30 :</b> Culte à Tarbes
<b>Dimanche 26 avril 10h :</b> Culte	<b>Mercredi 27 mai 19h :</b> Réunion de prière
	<b>Jeuudi 28 mai 19h :</b> Conseil consistoire
	<b>Dimanche 31 mai 10h30 :</b> Culte à Bagnères
	<b>Dimanche 31 mai 10h30 :</b> Culte à Tarbes

Tous les cultes à Tarbes sont également retransmis par téléphone.

Il vous suffit de composer le numéro suivant : 01 84 14 15 17 suivi du code 918064#

Merci d'envoyer vos dons à **Emmanuelle Pouban**, 67 boulevard Jean Moulin, 65000 TARBES

Tél : 06 72 66 75 81 - [epouban@gmail.com](mailto:epouban@gmail.com)

Chèques à l'ordre de l'Église Protestante Unie de France en Hautes-Pyrénées (EPUdF en HP).

**Si vous le pouvez, merci de privilégier les virements ! IBAN FR76 1027 8022 6500 0217 8000 210**